

Le palmarès Pavillon Bleu révélé pour la première fois sur un site fluvial

Le Pavillon Bleu, premier label international de tourisme durable dévoile son palmarès 2026 le lundi 18 mai à Saverne. Labellisé Pavillon Bleu depuis 2018, le port de Saverne a été distingué par le Prix Thomas Joly en 2020 pour un projet de végétalisation des berges en faveur de la biodiversité.

Créé par l'association Teragir il y a plus de 40 ans, le Pavillon Bleu constitue un repère de confiance pour les vacanciers et les territoires engagés dans la transition écologique. Il vise à garantir la lisibilité et la crédibilité des démarches environnementales des sites labellisés, dans un contexte marqué par la multiplication des démarches en faveur du tourisme durable.

Chaque année, il distingue les plages et ports de plaisance qui mettent en œuvre des politiques durables en matière de gestion de l'eau, de préservation de la biodiversité, de réduction des pollutions, tout en développant des actions de sensibilisation des publics. **Le label repose sur des critères précis qui impliquent la mise en œuvre d'actions concrètes et vérifiables**, telles que l'amélioration des dispositifs d'assainissement, la gestion des déchets, ou encore des aménagements favorisant la préservation des milieux naturels. Chaque candidature fait l'objet d'une évaluation annuelle indépendante, garantissant le maintien des exigences et l'amélioration progressive des pratiques de gestion de site.

485 sites labellisés en France en 2026

Cette année, **100 ports de plaisance, 384 plages et un bateau** ont mis en œuvre les actions requises par le Pavillon Bleu pour obtenir le label, soit **485 sites distingués en France**. Ils pourront arborer le drapeau bleu tout au long de la saison 2026, symbole de leur engagement dans une démarche de tourisme durable. **Ce résultat confirme la place de la France parmi les cinq pays comptant le plus grand nombre de sites labellisés dans le monde.**

Le palmarès 2026 est également marqué par l'arrivée de nouveaux sites labellisés, parmi lesquels les ports de Saint-Léger-sur-Dheune, Nevers, Charleville-Mézières, Buzet, Vieux Port de Golfe Juan et Jacques-Yves Cousteau à Castelsarrasin, ainsi que des plages sur les communes du Tréport, de Carqueiranne et de Saint-Symphorien-de-Thénières.

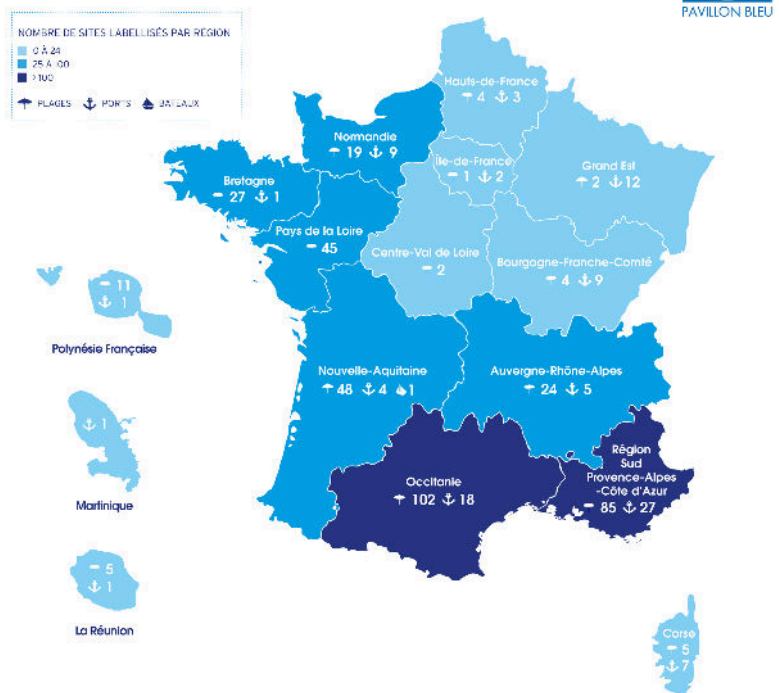
Un bateau figure également parmi les labellisés : le catamaran *Atalaya* d'Explore Océan, basé au port d'Hendaye. Labellisé Pavillon Bleu depuis 2024, il propose des sorties en mer dédiées à l'observation des cétacés.

Les grandes régions touristiques toujours en tête

Le palmarès 2026 confirme la forte mobilisation des grandes régions touristiques françaises du littoral :

- **Occitanie** : 120 sites labellisés (18 ports et 102 plages)
- **Provence-Alpes Côte d'Azur** : 112 sites labellisés (27 ports et 85 plages)
- **Nouvelle-Aquitaine** : 52 sites labellisés (4 ports et 48 plages)

PALMARÈS 2026 SITES LABELLISÉS PAVILLON BLEU



Le fluvial, nouvel horizon du tourisme durable

Le choix du port de Saverne pour accueillir la cérémonie nationale illustre une évolution majeure : la reconnaissance croissante des **voies d'eau intérieures comme espaces stratégiques de transition écologique et de développement touristique**.


Longtemps perçus comme des axes de navigation ou de transport, les sites fluviaux s'affirment progressivement comme des espaces de développement du tourisme durable. Ils présentent plusieurs atouts environnementaux et sociaux :


- Une pression écologique généralement plus faible que sur les littoraux très fréquentés ;
- Un rôle clé dans la continuité des corridors écologiques et la biodiversité aquatique ;
- Un potentiel élevé pour les mobilités douces ;
- Une contribution à la revitalisation économique des villes et villages riverains.


En mettant à l'honneur un site fluvial, le Pavillon Bleu souligne l'importance de ces espaces dans les stratégies d'adaptation climatique et de diversification touristique des territoires.

Le Prix Thomas Joly pour la biodiversité : récompenser les initiatives exemplaires

Chaque année, le Pavillon Bleu distingue des projets inspirants en faveur de la biodiversité à travers le Prix Thomas Joly. **Pour l'édition 2026, les deux lauréats viennent de La Réunion, un signal fort qui souligne le rôle essentiel des territoires ultramarins dans la préservation de la biodiversité, où se concentre près de 80% de la biodiversité française :**

 **La Ville de Saint-Leu** (La Réunion) pour sa stratégie de préservation, de restauration et de sensibilisation à la biodiversité dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale.

 **Le Port de Saint-Gilles-les-Bains** (La Réunion) est distingué pour sa participation aux opérations "Nuits sans Lumière" et "Jours de la Nuit", visant à réduire les nuisances lumineuses et à préserver la biodiversité nocturne.

 **Le jury a également tenu à décerner son coup de cœur à la Ville de La Flèche** (Sarthe) pour ses actions de restauration d'un habitat favorable au gravelot et la gestion de l'érosion des berges sur le lac des Oiseaux, aux Lacs de la Monnerie.

 [La liste des sites labellisés par région et par département](#)

 [La carte de France 2026](#)

Contact presse :

Delphine Pateyron-Keller | Responsable communication Teragir
delphine.pateyron-keller@teragir.org | 06 71 85 48 41

Développé en France par l'association Teragir, Pavillon Bleu est un label international de tourisme durable. Il distingue chaque année les plages et les ports de plaisance qui mettent en œuvre de manière permanente une politique de tourisme respectueuse de l'environnement et des humains. Pavillon Bleu est un programme de la Foundation for Environmental Education (FEE) présent dans 50 pays : plus de 5 300 plages, ports et bateaux sont labellisés dans le monde. La France conserve sa place dans le top 5 des pays comptant le plus grand nombre de sites labellisés.



Les sites intérieurs – plages et ports de plaisance lacustres et fluviaux – manifestent un intérêt marqué pour la démarche Pavillon Bleu et représentent aujourd'hui plus d'un tiers des sites labellisés. Ils bénéficient des aspirations croissantes des touristes pour des vacances reconnectées à la nature, respectueuses du vivant, dans une logique de slow tourisme. La mise en œuvre des actions requises par le Pavillon Bleu contribue à préserver la qualité des eaux et la biodiversité locale.

Ghislain Fenouil

Responsable du label Pavillon Bleu

Cérémonie officielle de remise du label – Saverne, 18 mai 2026

L'association Teragir organise la cérémonie officielle de remise du label Pavillon Bleu le 18 mai 2026 à Saverne (Bas-Rhin), en présence des gestionnaires de sites labellisés cette année en France.

Au programme : annonce du palmarès 2026, table ronde sur le tourisme durable et visite du port de Saverne.

